

## Options L2 pour l'UE3

Par **Marie40**, le **20/09/2012** à **13:50**

Bonjour,

Je suis actuellement en L2 de Droit.

Lors de mon inscription pédagogique, j'ai choisi comme options pour l'UE3 les deux langues que sont l'anglais et l'espagnol.

J'ai fait ce choix pour de raisons; tout d'abord je trouve qu'il est indispensable au niveau professionnel de parler plusieurs langues aujourd'hui, et d'autre part, parce qu'ayant quelques bons acquis dans ces deux matières, je me dis que c'est toujours "ça" de gagné pour la note finale de chacun des deux semestres de cette année.

Néanmoins, j'aimerais savoir si selon vous à long terme ce choix peut s'avérer être handicapant dans le sens où d'autres options proposées peuvent "faire la différence" lors d'une admission dans un master en particulier, master que j'aurais choisi lorsque j'aurais une idée plus précise de ce que je veux faire plus tard.

Par **Yn**, le **20/09/2012** à **15:12**

Les options de L2 n'ont qu'une importance infime. Si tu obtiens de bons résultats aux majeures et une bonne moyenne, personne ne t'en tiendra rigueur.

Les choix opérés en L3, et surtout en M1 sont importants.